

PROULIEU

Billiet Gabriel. Demeurant à Proulieu. Montagnard, il s'engage volontairement, le 3 août 1793, dans la compagnie franche de Belley-St Rambert, pour marcher contre Lyon fédéraliste.

Candi Anthelme. Second mari de Benoîte Quilex, veuve de Benoît Roux, vigneron. Citoyen demeurant à Proulieu. Il achète une vigne 132 livres à Benoît Triévoz, domestique chez Henry Dupuis, le 2 avril 1792. Membre du comité de surveillance de la commune de Proulieu du 4 frimaire an II au 2 ventôse an II.

Chapy Vincent. Membre du comité de surveillance de la commune de Proulieu du 4 frimaire an II au 2 ventôse an II.

Comparat François. Nommé agent de la commune de Proulieu par arrêté du représentant du peuple Reverchon le 27 pluviôse an IV.

Comparat Maurice. Membre du comité de surveillance de la commune de Proulieu du 4 frimaire an II au 2 ventôse an II.

Comparat Pierre. Voir LAGNIEU. Agent national de la commune de Proulieu. Il est dénoncé au comité de surveillance de Lagnieu, le 27 brumaire an II pour avoir fait embarquer plusieurs sacs de farine sur le Rhône. Terroriste. Désarmé par arrêté du district de St Rambert du 9 Prairial an III.

Dassin François, voir LAGNIEU.

Gay Joseph. Membre du comité de surveillance de la commune de Proulieu du 4 frimaire an II au 2 ventôse an II.

Goy Gaspard, voir LAGNIEU.

Julien Maurice. Membre du comité de surveillance de la commune de Proulieu du 4 frimaire an II au 2 ventôse an II.

Martelin Jean-Claude. Membre du comité de surveillance de la commune de Proulieu du 12 frimaire an II au 2 ventôse an II.

Mazier Vincent. Membre du comité de surveillance de la commune de Proulieu du 4 frimaire an II au 2 ventôse an II.

Minand Claude, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune de Proulieu du 12 frimaire an II au 2 ventôse an II.

Minand Pierre. Membre du comité de surveillance de la commune de Proulieu du 4 frimaire an II au

Morel Joseph, né en 1735 à Belley. Ordonné en 1759. Curé de Proulieu. Il abjure sa foi et abdique sa prêtrise, le 28 pluviôse an II.

Morelon Joseph, sait écrire. Membre du comité de surveillance de la commune de Proulieu du 4 frimaire an II au 2 ventôse an II. Président du comité le 4 frimaire an II.

Morelon Pierre, sait écrire. Membre du comité de surveillance de la commune de Proulieu du 12 frimaire an II au 2 ventôse an II. Cultivateur. Agent

municipal de Proulieu en l'an IV. Accusé par le représentant du peuple Reverchon d'avoir paraphé le registre d'état-civil du prêtre réfractaire Bourjaillet, de Saint-Sorlin. Destitué de ses fonctions le 27 pluviôse an IV. Adjoint au maire de Proulieu sous le 1^{er} Empire.

Ruy Philippe-Marie, sait écrire. Curé de Proulieu en 1791. Il prête serment à la Constitution Civile du Clergé. Schismatique. Désigné pour tenir les registres du comité de surveillance de la commune de Proulieu le 4 frimaire an II. Apostat, il abjure sa foi et sa profession. Marié à Marguerite Nallet, il déménage à Neuville les Dames. Il se rétracte sur son lit de mort.